

## Pour diffusion immédiate

### **36 % plus cher au Québec? Faux! affirme l'UMQ** **Les routes du Québec coûtent 2 % moins cher que la moyenne canadienne**

Montréal, le 25 mars 2010 – Selon les résultats d'une analyse rendue publique aujourd'hui et portant sur l'ensemble des données du rapport de Transports Canada sur les coûts de construction et d'entretien des routes, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) affirme qu'il en coûterait en fait 2 % de moins au Québec que dans les autres provinces et territoires canadiens.

Selon l'UMQ, les personnes ayant prétendu qu'il en coûtait 36 % plus cher au Québec « n'auraient tenu compte que des données partielles recueillies sur le coût de construction des structures de chaussée (...) », ce qui ne représente qu'un tiers des coûts réels de construction et d'entretien des routes. L'UMQ se devait d'étudier ces chiffres plus attentivement afin que tous y voient plus clair et qu'on puisse en revenir aux faits plutôt qu'à des propos mal documentés. Il en va de la confiance des citoyens envers les élus et les institutions qui les représentent.

Le document d'analyse de l'UMQ le souligne : « La construction d'une route nécessite non seulement une structure de chaussée, mais aussi des ouvrages d'art et des ponts, ainsi que des aménagements périphériques à la chaussée, tels le drainage, la préparation du terrain, le dynamitage, l'éclairage, les clôtures. De plus, comme le font les auteurs du rapport de Transports Canada, il faut aussi inclure les frais d'entretien et de réhabilitation majeure ».

« En réintroduisant comme il se doit tous les éléments de coûts, et en utilisant la même méthode de calcul, on arrive à une différence des coûts totaux entre le Québec et le reste du Canada qui est de 2 % en faveur du Québec. De plus, de préciser le document de l'UMQ, si l'on ne retient que les routes sous juridiction municipale, nous pouvons avancer qu'il en coûterait 7 % moins cher au Québec qu'ailleurs au pays ».

Rappelant que Transports Canada lui-même indiquait, dans un communiqué émis le 9 février dernier, qu'il ne fallait pas accorder trop de foi aux données partielles actuellement disponibles et aux projections dont ces données ont fait l'objet, l'UMQ conclut que la comparaison des coûts entre les diverses juridictions continuera de dépendre étroitement de la qualité des données disponibles et entend approfondir ce dossier au cours des prochains mois, en obtenant notamment la collaboration active des principaux ministères et intervenants concernés.

L'analyse de l'UMQ est disponible sur son site internet :

[http://www.umq.qc.ca/publications/boite\\_outil/pdf/AnalyseUMQ-Couts-routiers-25mars10.pdf](http://www.umq.qc.ca/publications/boite_outil/pdf/AnalyseUMQ-Couts-routiers-25mars10.pdf)

#### **À propos de l'UMQ**

Depuis sa fondation en 1919, l'UMQ représente les municipalités de toutes tailles dans toutes les régions du Québec. Elle a pour mission de promouvoir le rôle fondamental des municipalités dans le progrès social et économique de l'ensemble du territoire québécois et de soutenir ses membres dans la construction de milieux de vie démocratiques, innovants et compétitifs. Sa structure, qui regroupe ses membres en caucus d'affinité : municipalités locales, municipalités de centralité, cités régionales, grandes villes et municipalités de la Métropole, est l'expression de toute la diversité et de la solidarité municipale québécoise. Ses membres comptent près de cinq millions de citoyennes et de citoyens.

- 30 -

Source : **UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

Renseignements : François Sormany, directeur des communications  
Tél. : (514) 282-7700, poste 265  
Cellulaire : (514) 910-7272  
fsormany@umq.qc.ca